INSCRIPTIONS

par voie dématérialisée

1/ Pré-inscription du 17 au 24 juin,

- ⇒ Envoi d'un mail à : famillesrurales.astrid@orange.fr en y précisant :
 - * Nom et prénom du parent
 - Nom et prénom du ou des enfants avec leur date de naissance
 - Adresse mail courante ou adresse postale
 - n° de téléphone
 - * Semaine(s) de présence des enfants
- ⇒ Par téléphone ou SMS au 06 02 37 09 78 en précisant :
 - * Nom et prénom du parent
 - Nom et prénom du ou des enfants avec leur date de naissance
 - Adresse mail courante ou adresse postale
 - * n° de téléphone
 - * Semaine(s) de présence des enfants
- 2/ Priorisation des enfants, si nécessaire
- 3/ Inscription définitive du 25 juin au 1er juillet avec transmission des documents (bons CAF, fiche d'inscription, vaccins et paiement) sur place ou dans la boîte aux lettres

(lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h)



Paiement à l'inscription !! L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement.

Fédération Familles Rurales de la Meuse

2 quai Carnot 55000 BAR LE DUC Tél : 03 29 76 24 90

Contact : Astrid MILAS Tél : 06 02 37 09 78









ENFANCE

MONDE...

Pour les enfants de 4 à 12 ans

NOUS A TRAVERS LE



Lieu:

Relais Familles—13 rue sur Meuse 55300 Saint Mihiel Horaires :

Arrivée et départ échelonnés des enfants entre 8h30 et 9h30 et entre 17h et 18h (Possibilité de journées avec repas ou

lite de journees avec repas (sans repas)

INFORMATIONS...

L'accueil de loisirs de Saint Mihiel se tiendra dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

Nombre maximum d'enfants accueillis par semaine : 30 enfants

Les enfants seront répartis en groupe indépendant de 10. Ces groupes seront indépendants dans leur fonctionnement et ne pourront se mélanger.

L'organisation pourra évoluer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des décisions gouvernementales et des protocoles à respecter.

TARIFS

Habitants de Saint Mihiel et de la CODECOM				
	Semaine sans repas		Semaine avec repas	
	1 enfant	À partir du 2ème enfant et plus	1 enfant	A partir du 2ème enfant et plus
QF < 550€	13€	11€ par enfant	35€	33€
501 <qf<700€< td=""><td>18.50€</td><td>16.50€ par enfant</td><td>40.50€</td><td>38.50€</td></qf<700€<>	18.50€	16.50€ par enfant	40.50€	38.50€
QF>701	54€	50€ par enfant	76€	72€

Tarifs hors CODECOM majorés de 7€ par enfant

Pour les personnes bénéficiant de la MSA, elles doivent demander une facture et l'envoyer à leur caisse qui les remboursera en partie directement sur leur compte.

Le tarif à payer est donc le tarif plein.

Les bons CAF ont déjà été déduits des montants indiqués.

Les chèques vacances et les CESU sont acceptés pour le paiement.

N'oubliez pas de vous munir de vos bons d'aides au temps libres délivrés par la CAF

QF: Quotient familial de la CAF

